

LE COIN PARACHA VAYIKRA

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

Le coin 'Hidouchim

« Il appela Moché » (1, 1) :

Rachi explique que la Voix Divine n'atteignait que les oreilles de Moché, et tout le peuple ne l'entendait pas. Seulement, il est clair que Moché était bien plus grand que le reste du peuple. De ce fait, il est évident que seul Moché pouvait entendre la Voix d'Hachem, car les autres n'avaient pas le niveau. Pourquoi était-il donc nécessaire que le verset précise explicitement, par les mots : « Il appela Moché », que seul Moché l'entendait, comme s'il y avait une certaine logique que tous l'entendent, et qu'on aie besoin de neutraliser cette logique en disant qu'en vérité les autres n'ont pas entendu cette Voix ?!

En fait, le Juste a la force d'élever le peuple et de le rapprocher d'Hachem. Ainsi, on aurait pu avoir une certaine logique que par sa grandeur et sa sainteté, Moché aurait pu raffiner le peuple au point de lui permettre de s'élever au point de pouvoir entendre la Voix Divine. Dès lors, ç'aurait été par la force de Moché que le peuple aurait entendu cette Voix. Et c'est pour éviter cette compréhension que le Texte (selon l'explication de Rachi) a eu besoin de préciser qu'en réalité, seul Moché entendait cette Voix. (Chéfa 'Haïm)

« Il abattra le gros bétail » (1, 5) :

Dans un sacrifice, la première étape était d'abattre l'animal. Puis, il y avait la seconde partie avec l'aspersion du sang ainsi que la combustion des parties offertes. Nos Sages disent que l'abattage est valable même par un non Cohen, ce qui n'est pas le cas des autres étapes. Car l'abattage de la bête symbolise le travail personnel de supprimer le mal qui est en soi. Cela passe par le fait de se forcer à ne pas suivre le mauvais penchant. Le second volet du sacrifice symbolise le fait d'élever le mal et de le transformer en bien. Cela n'est pas donné à tout le monde. Ce sont surtout les Justes qui peuvent s'occuper de cela. Mais par contre, l'abattage est valable par tous. Car même s'il est difficile de transformer le mal en bien, malgré tout le fait de se contraindre à ne pas écouter le mal en soi, cela tout le monde en est capable et doit donc le faire. (Zéved Tov)

« Il dépouillera l'holocauste et le coupera en morceau » (1, 6) :

L'holocauste (qui se dit Ola – celle qui monte) symbolise l'orgueil, qui mène l'homme à se monter et se grandir à ses yeux. Celui qui souhaite "dépouiller l'holocauste", c'est à dire enlever et retirer l'orgueil de lui-même, à l'image du fait d'enlever la peau de l'animal, alors le conseil pour cela est de le couper en morceau. Celui qui pense aux bonnes actions qu'il a réalisées et en retire de l'orgueil, s'il les coupe en morceau, c'est à dire qu'il les décortique et analyse chaque détail de ces actions, les passant au crible et à la critique, alors il verra combien d'imperfections remplissent chacun de ses actes, et il saura alors rester humble. (Arvé Na'hal)

« Une personne qui fautera et entendra la voix d'un serment » (5, 1) :

Le terme "Ala-הלא", qui signifie ici "serment", peut aussi avoir, dans la Thora, le sens de "malédiction". Ce verset vient alors faire allusion que si quelqu'un entend une malédiction ou une insulte en son encontre, doit savoir que cela est dû au fait qu'il a commis une faute qui lui a causé cela. C'est parce qu'"il fautera", qu'"il entendra" l'insulte. Ainsi, au lieu de s'énerver ou encore de se déprimer suite à cette insulte, il devrait plutôt réfléchir à ses actions et corriger ce qui doit l'être. (Beth Yits'hak)

Le coin Halakha (lois de Pessa'h)

Les premiers-nés doivent jeûner la veille de Pessa'h, qu'ils soient aînés de par le père ou de par la mère, en souvenir du fait qu'Hachem a sauvé les premiers-nés Juifs lors de la plaie de la mort des premiers-nés égyptiens. Cette année le jeûne est reporté à jeudi 25 mars. En cas de douleur ou que le jeûne provoquera des souffrances, on en est dispensé, car ce jeûne n'est qu'une coutume. Du fait de la faiblesse de notre génération, la coutume est que le premier-né assiste à un Siyoum (conclusion) d'un traité Talmudique, et ainsi il pourra alors manger du repas organisé à cette occasion et sortira ainsi du jeûne, car sinon la préparation du Seder du soir risquerait d'être difficile. Certains disent qu'une femme première-née est aussi concernée par ce jeûne (sauf les femmes enceintes ou dans les deux ans après un accouchement). Mais la coutume Séfaraïte est que les femmes en sont dispensées. Certains ont la coutume que pour un premier-né non Bar Mitsva, ce soit son père qui jeûnera pour lui et doit participer à un repas de Mitsva (comme d'un Siyoum) pour pouvoir manger. Mais si l'enfant a moins de 30 jours et n'a donc pas pu encore être racheté, alors le père sera dispensé. Un premier-né qui n'a pas assisté à un Siyoum, ne pourra pas manger même d'un aliment provenant d'un Siyoum.

Le coin histoire

Un jour, un jeune homme se présenta devant le Rav Chakh, un an après son mariage, pour lui annoncer la naissance d'une petite fille. Il lui demanda aussi s'il devait organiser un repas de remerciement pour ce Bienfait d'Hachem. Le Rav Chakh lui répondit :

« Si tu avais eu cette fille huit ans après ton mariage, après de longues années d'attente, alors il est certain que tu ne te serais pas posé de questions et tu aurais offert un grand repas. Ainsi, à présent qu'Hachem t'a aidé et t'a évité des années d'attente et de peine, est-ce que pour cela ton devoir de reconnaissance doit s'en trouver diminué ?! Au contraire ! Tu devrais offrir deux repas, un pour la naissance de ta fille, et l'autre pour remercier Hachem Qui t'a évité d'attendre ! »

Ce récit nous apprend long sur le regard que l'on doit porter sur la vie. Souvent, on pense à remercier Hachem quand on sort d'une épreuve. Mais on oublie de le faire quand tout va "normalement". Mais c'est alors qu'il faut encore plus remercier Hachem pour nous avoir évité des souffrances. Sachons aussi surtout apprécier les Bienfaits "discrets" d'Hachem, quand Il nous évite les difficultés.

Le coin étude : Une âme dans un corps

Avec la Paracha de Vayikra, la Thora ouvre le sujet des sacrifices. A ce sujet, le Texte dit : « Un homme (Adam-אָדָם) qui approchera parmi vous un sacrifice pour Hachem... ». Le Talmud Yérouchalmi déduit du terme "Adam" que ce verset inclut aussi les non-Juifs. Ce verset vient enseigner qu'eux-aussi peuvent offrir des sacrifices. Nous voyons de là que les non-juifs aussi peuvent être désignés par la Thora par le terme "Adam". En revanche, dans d'autres sujets, nous voyons qu'un non-Juif n'est pas désigné par le terme "Adam". Évidemment, il convient de souligner que même les non-Juifs sont **évidemment** des êtres humains. Cela va sans dire. Seulement, la Thora dispose de plusieurs termes pour appeler un homme, comme Ich, Enoch. En revanche, la désignation "Adam" pourrait ne pas les concerner. Ainsi par exemple, concernant l'impureté d'un mort, la Thora dit : « Un *Adam* qui mourrait dans une tente, quiconque se trouverait dans cette tente, sera impur ». A ce sujet, nos Sages disent qu'un non-Juif qui serait mort, même si celui qui le touche deviendra impur, comme pour un mort Juif, seulement il n'est pas concerné par l'impureté de la tente. C'est à dire qu'un Juif qui se trouverait sous un même toit que lui, ne deviendra pas impur. De même, concernant la lèpre, la Thora dit : « Un *Adam* qui aurait sur sa peau une plaie de Tsara'at (sorte de lèpre)... » Et le Midrash en ressort qu'en revanche, un non-Juif qui serait atteint de la Tsara'at (sorte de lèpre) ne rendra pas un autre impur par son contact. Ainsi, dans ces deux sujets, l'impureté sous le même toit qu'un mort et l'impureté de la lèpre, nos Sages disent que le terme "Adam" qui a été employé ne s'applique qu'aux Juifs, et non aux non-Juifs. Dès lors on peut s'interroger. Pourquoi le terme "Adam" qui concerne le sacrifice s'applique aussi aux non-Juifs, alors que ce même terme concernant l'impureté sous le toit du mort et l'impureté de la lèpre, ne les concerne pas ?

D'autre part, que signifie précisément le terme "Adam" et pourquoi parfois il ne concerne que les Juifs ?

En fait, le terme Adam désigne l'homme quand il est concerné par les Mitsvot et quand il intègre dans sa vie le service d'Hachem. C'est pourquoi, un non-Juif qui, tout honorable et respectable soit-il, ne vit pas dans une démarche particulière de s'attacher à Hachem, il ne peut donc pas être désigné par ce terme. En revanche, le peuple d'Israël qui a pour **vocation essentielle** de servir Hachem, il est donc désigné par le terme "Adam". Ainsi, on peut émettre le principe suivant. Par rapport aux sujets de la Thora qui concernent les non-Juifs, ils sont alors aussi appelés "Adam". Mais, par rapport aux sujets de la Thora qui ne les concernent pas, ils ne sont pas désignés par ce nom. Dès lors, il nous faut comprendre quels sujets de Thora concernent les non-Juifs. Ou plus généralement, quelle est la différence entre l'approche d'un Juif et celle d'un non-Juif au sujet du rapport au Divin ?

En fait, le peuple Juif a reçu la mission **d'élever et de sanctifier le monde matériel et physique**. Il se doit de servir Hachem dans toutes les activités de la vie profane. Les éléments et les occupations matériels de la vie doivent aussi être élevés et sanctifiés. Au point que même lorsqu'il s'occupe de son corps, quand il mange, boit, dort..., il doit le faire selon l'approche de la Thora, en servant Hachem même dans ces moments-là. Telle a justement été la nouveauté du don de la Thora au peuple Juif. La sainteté la plus haute et la plus suprême, à savoir la Thora, est descendue dans ce bas monde. Et depuis, telle est la vocation du peuple Juif. Aucun acte ne doit être écarté du Service Divin. En revanche, les non-Juifs ne sont pas concernés par ce travail. Eux aussi peuvent concevoir l'Existence d'un D.ieu Unique, et même la nécessité de Le Servir. Seulement, servir Hachem consistera pour eux, à consacrer sa vie au spirituel. Ils devront alors se séparer du monde et vivre dans un monastère, par exemple. Car, dans leur esprit, mener une vie physique, matérielle et corporelle, est en opposition avec l'Idéal du service de D.ieu. C'est ainsi par exemple que Bil'am, le prophète des nations, ne voyait pas d'un œil. Et nos Maîtres d'expliquer que quand il a perçu (par voie prophétique) qu'Hachem Lui-Même est Présent au moment où un couple se retrouve pour concevoir un enfant, il n'a pas pu supporter une telle "vision", et il en a perdu un œil. Car il était impensable pour lui qu'à un moment aussi charnel et physique, qu'Hachem se retrouve avec eux. La vision non juive ne peut concevoir que même dans les actes les plus physiques, on s'attache aux plus hauts niveaux spirituels. Les nations du monde pensent, en général, que soit on vit dans le spirituel, soit on vit dans le matériel. Mais le lien profond entre les deux leur est étranger. Nos Sages expliquent que les seuls sacrifices que les non-Juifs pouvaient apporter étaient les "holocaustes". Il s'agissait d'offrandes qui étaient intégralement brûlées sur l'autel et élevées pour Hachem. Car une telle approche dans le Service d'Hachem est perceptible pour les non-Juifs. Se consacrer intégralement pour Hachem, c'est cela leur vision du service de D.ieu. En revanche, ils ne pouvaient pas offrir des sacrifices de Chélamim, qui étaient en partie consommés par l'offrant. Car, le fait de "manger", qui est un acte physique et profane, et en même temps Servir Hachem par cet acte, n'est pas réellement concevable pour eux.

Le terme "Adam" qui concerne les sacrifices, introduit le passage des offrandes de "Ola (holocauste)". Comme on vient de l'expliquer, ce type de sacrifice convient bien à la vision des non-Juifs et les concerne. C'est pourquoi, dans ce domaine, le terme "Adam" s'applique à eux. En revanche, ils ne sont pas complètement concernés par l'impureté de la mort. En effet, ce qui fait qu'un homme est vivant, c'est lorsque son âme (partie extrêmement spirituelle) réside et se relie à son corps (partie physique). Pour un Juif, cette combinaison constitue tout le principe du Service d'Hachem : que l'âme et le spirituel éclairent et raffinent le corps et le matériel. Dès lors, quand une personne meurt et que ce lien disparaît, cela crée un manque essentiel dans tout l'optique du judaïsme. L'impureté qui en ressort est donc très importante. En revanche, ce lien corps-âme n'est pas autant fondamental dans la vision du Service Divin d'un non-Juif, car pour lui, le corps n'est pas un outil aussi sacré et capital dans le Service de D.ieu. Au contraire, plus l'âme "s'épure" et s'éloigne du corps, et plus le Service aura de la valeur. C'est pourquoi, l'impureté de la mort n'est pas aussi grave pour les non-Juifs.

Le lien entre l'âme et le corps est grandement réalisé **par la parole**. Parler c'est exprimer avec son corps les idées spirituelles et élevées de l'âme. Ainsi, la parole est extrêmement importante dans la vision juive, car elle réalise le lien entre l'âme et le corps. De ce fait, on comprend la gravité de la médiance, qui est une profanation de la parole qui reflète le lien fondamental entre l'âme et le corps. Dès lors, la lèpre qui venait en punition pour la médiance, est une grande impureté surtout dans l'approche du Judaïsme, bien plus que dans l'approche des nations, pour qui ce lien qu'exprime la parole n'est pas aussi crucial. (Basé sur le Midrash Ohr 'Hadach)

Le coin 'Hizouk

Quand un Juif souhaite se rapprocher d'Hachem, mais qu'il pense qu'il est tellement submergé par la faute qu'il n'a plus d'espoir, alors il devra réfléchir combien Hachem aime chaque Juif, même celui qui est au plus bas. Car même de là où il est, **il peut encore s'élever et s'attacher à son Créateur**. Quand il méditera à l'Amour Puissant qu'Hachem a pour lui, cela l'aidera à se rapprocher. (Imré Elimelekh)

CHABBAT CHALOM

Ce feuillet ne doit pas être transporté dans le domaine public le Chabbat